



DELIBERATION N° 2023026

Acquisition d'une parcelle de terrain, référence AA 75

L'an deux mil vingt-trois et le six décembre, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	12

Présents : Mmes C. Leblanc-Page ; M.A. Barre ; F. Gioria ; P. Bouchet ;

M. J. Maître ; B. Durand ; S. Naullet ; L. Paccoud ; F. Moisson ; J. Meurenand ; F. Tarpin ;

Date de la convocation

28 novembre 2023

Absents excusés : Mmes G. Perraud ; D. Damidaux ; G. Pasquet ;

Pouvoirs : Mme G. Perraud à M. F. Tarpin.

Secrétaire de séance : M. Stéphane NAULET

Monsieur le Maire rappelle que suite au conseil municipal du 7 septembre dernier, il a été proposé aux vendeurs de la propriété Corsain situé au village, d'acquérir une lande de terrain attenante à la parcelle AA n° 74 propriété de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Accepte** d'acquérir la parcelle n° AA 75 d'une surface de 112m², pour un montant de 9 000 € TTC ;
- **Charge** M. le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette acquisition ;
- **Autorise** M. le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102596-20231206-DELIB_2023_26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2023

Le Maire,

Franck TARPIN

